

Calvaire des entreprises en difficulté

Les banques au banc des accusés

 **economia**
Supplément économique paraissant chaque mardi **Le Temps**

Semaine du 29 Janvier au 4 Février 2013 - 3ème année . N°68

Tunisie, FMI
et Banque Mondiale



**Donnant-
Donnant ?**

FOCUS

183 millions de dinars pour la pub en 2012

P.3

TOURISME

Tahar Khadraoui, PDG d'Air Marin

Sauver le soldat Tourisme ? Mission possible !

P.9



La franchise d'accessoires de mode « Moa » bientôt en Tunisie ?

Selon le site AC Franchise, La franchise Moa qui se développe en commission affiliation, souhaite atteindre un réseau de 225 boutiques donc 85 ouvertures dans l'Hexagone dans les deux prochaines années. Pour parvenir à ce but, Moa peut compter sur le soutien de Rand Frères, un grand fabricant et distributeur de bijoux basé à Paris en possession de 50% du capital de l'enseigne ainsi que sur

la remise à jour du concept et des collections. A l'étranger, la franchise Moa se développe à travers des contrats de franchise et de master franchise. Elle est présente en Chine, en Arabie Saoudite, au Liban, en Roumanie... En Afrique du Nord, Moa est déjà implantée au Maroc et ambitionne de conquérir la Tunisie où des ouvertures de boutiques devront avoir lieu sous peu d'après l'enseigne. Outre la

MOA

Tunisie, la franchise d'accessoires de mode prévoit de se développer en Israël, en Islande et en Russie.

La chambre de commerce et d'industrie de Sfax au Salon Arab Health : un espace de rencontre de haut niveau

Dubaï abrite du 28 Janvier au 1 Février 2013 le salon arabe de la santé. Cet espace est une vitrine pour faire connaître les réalisations des pays arabes dans le domaine de la santé, les diversités de ses capacités d'exportation et le fort potentiel de son marché en matière d'investissement. C'est une plateforme à la disposition des opérateurs publics et privés de la région pour prendre connaissance des technologies les plus récentes et pour développer le partenariat dans toutes les branches du secteur de la santé, un Forum mis à la

disposition des professionnels pour exposer et débattre des sujets d'intérêt de leur secteur et un outil d'information envers le grand public afin de promouvoir davantage les questions relevant de l'éducation et de la prévention sanitaire. Le marché des Emirats Arabes Unis est aujourd'hui l'un des plus dynamiques au monde, attirant chaque année de plus en plus d'entreprises tunisiennes.

La demande locale en matériel et équipements médicaux dépasse le seul marché national car les Emirats servent de plate-

forme de ré-exportations vers les pays voisins. Le Salon ARAB HEALTH constitue désormais l'évènement majeur de la filière sur la zone. C'est dans ce cadre que s'inscrit la participation de la chambre de commerce et d'industrie de Sfax du 28 Janvier au 1 Février 2013 à ce salon qui accueille 32.000 visiteurs en provenance de 63 pays des 5 continents, 2000 exposants de 50 pays, 28 pavillons nationaux. Les visiteurs habituels du salon viennent de tous les Emirats mais aussi d'Arabie Saoudite, d'Inde, du Maghreb, d'Afri-

que Noire, d'Iran, d'Irak, ainsi que d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud. L'objectif de ce salon est d'offrir aux professionnels tunisiens de la santé, un espace de rencontre de haut niveau. Il convient de préciser, dans ce contexte, qu'en marge des expositions, de nombreuses conférences sont au programme. Elles seront animées par les fournisseurs eux-mêmes et par des orateurs invités et porteront sur des thèmes très techniques et concrets liés à la santé ainsi que sur des études cliniques.

K.B

La certification internationale «Islamic Finance Qualification» est désormais disponible en Tunisie

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis (IFBT), centre de formation de l'Association des intermédiaires en Bourse (AIB) vient d'être accrédité par le Chartered Institute for Securities & Investment (CISI) - Londres, en tant que centre de formation et d'examen pour la certification internationale IFQ - «Islamic Finance Qualification». L'IFQ est la première certification en finance islamique reconnue à l'échelle mondiale et largement considérée

comme le passeport pour pouvoir entrer ce marché en plein essor (Plus de 1800 candidats inscrits à l'examen depuis son lancement en 2007).

Un premier cycle de formation préparant cette certification sera lancé par l'IFBT au mois de mars 2013 et sera assuré par des experts internationaux appartenant au réseau Simply Sharia Human Capital (SSHC) - Londres. Cette formation répond aux besoins des acteurs et futurs acteurs confrontés

aux règles et pratiques de la finance islamique dans les métiers de la banque, de la finance de l'assurance et de la gestion d'actifs.

Le programme est élaboré par le CISI et l'Ecole Supérieure des Affaires (ESA) - Liban conformément à la Charia, et sous la supervision du Conseil Consultatif pour la Finance Islamique (ACIF). Il couvre tous les aspects de la finance islamique, des notions fondamentales jusqu'aux détails les plus techniques.

Supplément hebdomadaire
réalisé par:

Le Service économie
du Temps :
Yosr Guerfel Akkari
(Chef de service)
Zied Dabbar

Collaborateurs :

Anis Wahabi
Salah Ghrab
Kamel Bouaouina
Taïeb Laâjili

Infographie :
Mohamed MEJRI

On en parle

Hausse de 200 millimes des prix à la pompe :

Peut-être oui, peut-être non !

Aujourd'hui et comme dit le diction : « On ne peut cacher la vision du soleil par un tamis ». Gouvernement, contribuables, citoyens, hommes d'affaires, société civile, devront affronter pragmatiquement la réalité. Une vérité dure : Les besoins de financement de l'économie sont immenses et en l'absence de moyens, le gouvernement Jebali se trouve pris entre l'enclume et le marteau et s'ingénie à chercher des solutions de sortie pour renflouer la cagnotte de l'Etat surtout que la carte de l'endettement extérieur arrive à terme ? Faute d'alternatives, le chemin le moins compliqué et le plus facile voire le moins risqué, et qui semble être le plus plausible est celui menant au consommateur final. Et les recettes magiques sont toutes prêtes : retenues à la source, ajustement des prix à la hausse des matières premières, accroissement des impôts directs et indirects... D'où la dernière décision annoncée par Elyes Fakhfakh, fraîchement nommé à la tête du ministère des Finances, concernant l'ajustement à la hausse de 200 millimes des prix des hydrocarbures et ce à partir du 1er février 2013. Leitmotiv : envolée des prix internationaux. A noter que le cours du baril a clôturé hier le seuil de 96,09 dollars.

Revenons à la mauvaise surprise annoncée par le nouveau ministre des Finances : une annonce qui tombe comme un couperait tranchant sur la tête du consommateur qui se lamente déjà sur la détérioration de son pouvoir d'achat et supporte difficilement la cherté de la vie. Par les temps qui courent, les fonctionnaires sont même hantés par le risque d'arriver à un stade où le gouvernement serait incapable de verser les salaires. Une majoration excessive de 200 millimes du cours des hydrocarbures : du jamais vu en Tunisie. Une décision qui continue de susciter les pires exactions. Va-t-on appliquer cet ajustement à partir du 1er février 2013 ? Peut-être oui, peut-être non ? Aucune autre alternative on n'y échappera pas. Même si l'ANC refusera aujourd'hui cet ajustement, la majoration sera repoussée à une date ultérieure. Tôt ou tard, le gouvernement sera contraint à majorer les prix d'autres produits.

Yosr GUERFEL AKKARI

Investissements publicitaires en Tunisie

183 millions de dinars pour la pub en 2012

En Tunisie on fait de la pub. Mais pas assez au point que les spots publicitaires passés sur les écrans des chaînes télévisées en Tunisie (elles commencent à être nombreuses en l'absence d'une loi) ne dépassent pas les 58 minutes seulement hors ramadan et les 3 heures pendant le mois saint.

Pour l'année écoulée, les investissements publicitaires (IP) ont atteint 183,3 millions de dinars hors taxes, soit 0,3% du PIB national, soit un investissement de 16,7 dinars par habitant tunisien. Ce rapport IP/PIB est de l'ordre de 0,8% au Maroc ou les investissements publicitaires en 2012 ont atteint 1.268,7 millions de dinars hors taxes. Par habitant, le Maroc présente un investissement publicitaire qui s'élève à 39,3 dinars. L'Egypte occupe (grâce à ses caractéristiques démographiques : au moins 85 millions d'habitants) le premier rang dans l'Afrique du nord avec des investissements publicitaires de l'ordre de 1.779,1 millions de dinars hors taxes, soit 51,2% sur le total des investissements publicitaires dans ladite zone. La part de la Tunisie demeure faible avec 5,3% alors que les IP du Maroc représentent 36,5% des 3,4763 milliards de dinars hors taxes investis en publicité dans l'Afrique du nord. Ces chiffres et tant d'autres étaient révélés samedi dernier à l'occasion de la journée « Open Sigma 2013 ». Cette grande messe a réuni un beau monde de la publicité, des annonceurs ainsi que les spécialistes de la communication en Tunisie.

Les spots télévisés occupent le premier rang dans la répartition des IP en Tunisie et représentent 58%. La chaîne Hannibal TV est la première chaîne ayant diffusé les spots publicitaires avec une part de 32,9% suivie par Nessma TV (28%) (en augmentation de 45,6%), Ettounsiya (23,5%) et Al Wataniya avec 14,6% des investissements publicitaires catégorie TV. La part des radios dans l'ensemble des IP, atteint pour l'année écoulée 15,6%, soit 31,8 millions de dinars hors taxes. Concernant la répartition des IP catégorie radio, les chiffres de Sigma



Mosaïque FM arrive en tête avec 12 millions de dinars, suivie par Jawhara FM avec des recettes publicitaires de l'ordre de 7,3 millions de dinars hors taxes. Shems FM, occupent la troisième position avec 5,5 millions de dinars hors taxes comme recettes publicitaires. La presse détient 14,3% des investissements publicitaires alors que les parts de l'affichage et de l'internet sont respectivement 10,5% et 1,5%. Hassan Zarguoui explique dans ce sens que l'usage de l'internet et des réseaux sociaux pour la communi-

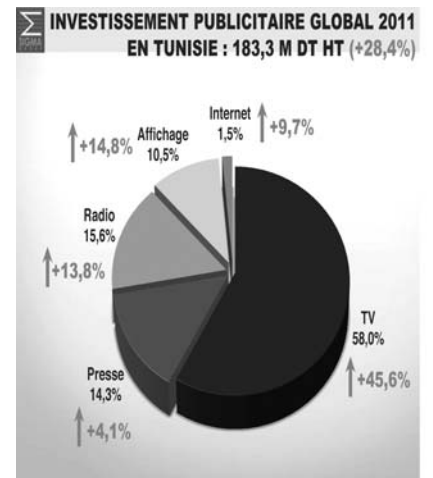
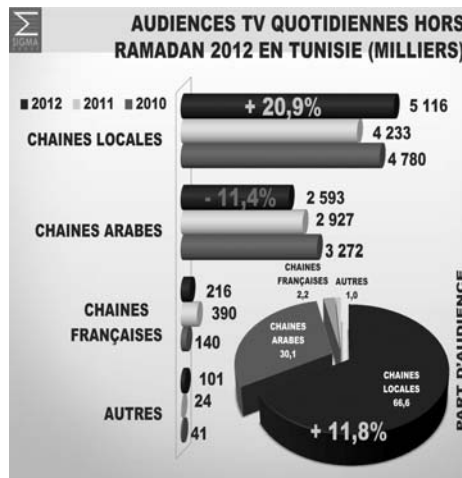
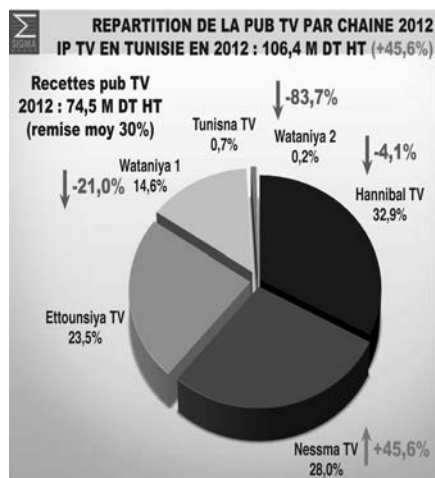
cation reste embryonnaire en Tunisie.

Les Tunisiens boycottent Aljazeera !

Toujours selon les chiffres de Sigma Conseil, les Tunisiens deviennent de plus en plus fidèles aux chaînes locales avec un taux d'audience de 66,6% hors Ramadan et 90,9% durant le mois Saint. Alwataniya se place au Top 10 du classement avec une part d'audience de 25,7%, suivie par Ettounsiya et Hannibal TV avec des part d'audience

respective de 14,8% et 14,9%. La chaîne d'information Al Jazeera ne figure qu'à la septième place avec une part d'audience assez faible (4,8%). Durant le mois de Ramadan, la chaîne Ettounsiya est la plus regardée par les Tunisiens avec une part d'audience de 27%, suivie par Alwataniya 1 dont la part d'audience frôle 21,4%. Vient ensuite la chaîne Hannibal TRadio de Tunis Chaîne Nationale (RTCN) avec 15% de part d'audience et Nessma TV avec seulement 7,4% de part d'audience. Pour les radios, les chiffres avancés

par Hassan Zarguoui, indiquent que Mosaïque FM est la radio la plus écoutée en Tunisie avec un million d'auditeurs quotidiennement, soit 28,1% de part d'audience, en progression de 7,6%. Shems FM occupe la deuxième place avec une part d'audience de 12,7%, en progression de 145% par rapport au mois de décembre 2011. La Radio de Tunis Chaîne Nationale (RTCN) arrive en troisième position avec 358 000 auditeurs par jour, soit une part d'audience de l'ordre de 10,1%.



Tunisie, FMI et Banque Mondiale

Donnant-

La Tunisie négocie avec la BM et la FMI deux nouveaux prêts. Qu'a-t-elle à donner en contre partie ?

Le président du groupe de la Banque Mondiale, Jim Yong Kim, était parmi nous la dernière semaine à l'occasion de sa première visite officielle dans la région depuis son accession à son poste. Durant sa visite Jim Yong Kim a effectué une série de rencontres avec des responsables tunisiens à l'instar de Mustapha Ben Jaafar Président de l'Assemblée nationale constituante tunisienne, Moncef Marzouki, Président de la République, Hamadi Jebali, Premier ministre, ainsi que les ministres chargés des ministères à connotations économiques, dont Riadh Bettaieb, Ministre de l'Investissement et de la Coopération internationale, Elyes Fakhfakh, Ministre des Finances, Ridha Saidi, Ministre chargé du dossier économique auprès du chef du gouvernement, Khalil Zaouia, Ministre des Affaires sociales. Jim Yong Kim s'est entretenu, par ailleurs, avec Chedly Ayari, gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Il a également discuté avec les autorités tunisiennes la possibilité d'un nouveau programme d'appui budgétaire de 500 millions de dollars. Il a, aussi, évoqué des réformes douloureuses. Lesquelles, devraient toucher aux plusieurs secteurs de l'économie nationale. Mais de quelles réformes parle-t-il ? Et quelles sont les priorités ?

Un nouveau Plan d'ajustement structurel ?

Un expert assez proche du dossier estime qu'on n'a rien à craindre de la Banque Mondiale. Pour lui, le problème se pose avec le Fonds Monétaire International (FMI). Actuellement en mission en Tunisie, le FMI est sollicité récemment, par le gouvernement tunisien, pour l'obtention d'un accord de confirmation d'un prêt d'un montant de 2,73 milliards de dinars, au profit de la Tunisie, sur deux ans. Ce prêt devrait être, certainement, conditionné, selon cet expert qui précise que le FMI devrait nous imposer des réformes qui touchent aux plusieurs secteurs de l'économie. Notre interlocuteur parle notamment des réformes structurelles du système bancaire. A savoir l'assainissement du secteur bancaire ainsi que le problème de l'endettement du secteur hôtelier. Ces réformes doivent également englober l'éducation, la stratégie d'emplois, pour en fin luter contre le chômage. La réforme du système fiscal figure également parmi les exigences du FMI. Toujours selon cet expert, la réduction des dépenses de compensation qui ont atteint un niveau record (15% du budget de l'Etat). « C'est un choc qui nous attend », explique cet expert. Est-ce un nouveau Plan d'Ajustement Structurel ? « Ça doit être », estime-t-il, tout en précisant



que le FMI va nous imposer ces réformes en contre partie de son aide financière. Et l'administration dans tout cela ? L'expert rétorque que l'Administration serait le facteur clef dans tout ce processus de réformes. « Si l'Administration arrive à supporter cette onde de choc, je dirais bien que la Tunisie pourrait s'en sortir », notet notre interlocuteur.

Lassâd Dhaouadi, expert en fiscalité, estime quant à lui, que le recours au FMI ne fait que prouver que le pays devient de plus en plus endetté « bien que le pays dispose de ses propres ressources perdues à cause de la fraude et l'évasion fiscale », explique-t-il. Il avance ainsi que le pays perd annuellement des milliards de dinars. Chiffres à l'appui, Lassad Dhaouadi signale dans ce sens que le chiffre d'affaires de l'économie informelle est presque le double du PIB national ». Il va plus loin en annonçant que jusqu'aujourd'hui le gouvernement n'a pris aucune mesure pour

lutter contre ce phénomène. « D'ailleurs, la BM considère que la fraude fiscale est un handicap pour le développement et la croissance économique. Raison pour laquelle, je pense sérieusement que la fraude et l'évasion fiscale sont parmi questions à soulever entre le gouvernement actuel et le FMI », a-t-il précisé. D'autres spécialistes, les plus libéraux particulièrement, pensent autrement. Les réformes que la Tunisie devrait engager ne sont pas nouvelles. Elles sont en cohérence avec les exigences du FMI. On affirme ainsi que la Tunisie connaît bien ses priorités et que les réformes sont bien connues avant même le recours à la Banque Mondiale et surtout au FMI. Le recours à la BM et au FMI est inévitable pour renflouer les caisses de l'Etat et engager ce processus de réformes.

Le lapsus de Ridha Bettaieb !

« Nous sommes encore loin d'un accord pour un nouveau prêt », a déclaré Simon Gray, Directeur du département Maghreb à la Banque mondiale, en réponse à la déclaration de Riadh Bettaieb, ministre de l'Investissement et de la Coopération internationale qui a déclaré à l'agence Tap que la Banque mondiale a donné un accord de principe pour un prêt de 500 millions de dollars USD au gouvernement Tunisien pour 2013. Simon Gray, précise que « la Banque mondiale a discuté avec les autorités tunisiennes de la possibilité d'un appui budgétaire additionnel pour 2013 mais nous sommes encore loin d'un accord pour un nouveau prêt. Cela dépendra de la performance du programme du gouvernement pour le renforcement de l'environnement des affaires et la promotion de la transparence et la bonne gouvernance ».



Donnant?

► La BCT conduit les négociations avec le FMI



Sur un pied d'égalité

Chedly Ayari, estime pour sa part, que l'économie tunisienne a besoin de réformes. « Si nous n'engageons pas ces réformes, l'économie risque de s'effondrer ». Ces réformes touchent presque tous les secteurs, tels que le commerce, l'industrie, l'agriculture, les services, le système bancaire etc... Il précise, en réponse aux questions de notre journal, que le président de la BM a affirmé que la BM n'accepte pas l'échec de la Tunisie », histoire de dire que cette institution va soutenir le pays pour réussir sa révolution économique. Nous avons, en revanche, expliqué à ces deux institutions que la Tunisie est en période exceptionnelle de transition. Si elles veulent que la Tunisie réussisse, la BM et le FMI ne doivent pas nous mettre sous pression » Il précise encore qu'« avec la BM et le FMI nous sommes presque d'accord sur les réformes à engager. Ce que nous refusons catégoriquement, c'est

que ces deux institutions, nous imposent des objectifs chiffrés. J'ai présidé, côté tunisien, ces négociations. Je vous assure que la Tunisie préserve toujours la souveraineté de ses décisions. J'ai, d'ailleurs, expliqué aux responsables du FMI que par la suite les résultats de ces discussions seront transmises au Conseil des Ministres en Tunisie, qui devra prendre les mesures appropriées ». Le gouverneur de la BCT explique encore que le gouvernement est partant pour engager des réformes, « oui pour des réformes, mais, c'est à nous de fixer le timing et le degré de ces réformes. Tout simplement, c'est à nous de décider quoi, quand et comment réformer. Nous sommes en train de négocier sur un pied d'égalité avec ces deux institutions ». Chedly Ayari, va plus loin en affirmant que la Tunisie pourrait refuser les aides du FMI et de la BM si leurs recommandations ne sont pas conformes avec nos aspirations et nos priorités », a-t-il dit !

Les axes des réformes, selon la BM

Selon les experts de la BM, le programme de réformes vise quatre principaux objectifs :

- améliorer l'environnement d'affaires en allégeant les lourdeurs bureaucratiques, en luttant contre les passe-droits et en renforçant la transparence des investissements ;

- renforcer la stabilité du secteur financier par des audits stratégiques et une amélioration de la réglementation prudentielle ;

- réformer les services sociaux essentiels, notamment en améliorant la gestion des programmes d'aide à l'entrée sur le marché du travail pour les jeunes et en instaurant des dispositifs de certification et d'habilitation pour les établissements et pour le personnel de l'enseignement supérieur et du secteur de la santé ;

- faire progresser la transparence par un meilleur accès du public à l'information et une plus grande transparence dans l'élaboration et le suivi du budget.

Sommes-nous dans l'obligation d'obéir au FMI ?

En temps de crise, les actions menées par le FMI ne sont pas généralement de bons remèdes aux économies. Les exemples ne manquent pas. L'intervention du FMI dans quelques pays, à l'instar de la Russie en 1988, présentent un très mauvais bilan. Même constat pour la Thaïlande qui s'est trouvée en récession économique même après les réformes exigées par les experts du FMI. Dans une interview accordée au Journal français « Le Figaro », Joseph STIGLITZ, Prix Nobel d'économie explique que « le bilan des programmes d'aide du FMI est à tout à fait catastrophique. L'Indonésie, la Thaïlande, la Corée, la Russie, le Brésil et pour finir l'Argentine: six échecs en moins de six ans, c'est beaucoup! L'ironie, c'est que le FMI débarque dans ces pays en leur demandant d'être extrêmement prudents, de pratiquer l'austérité budgétaire. Après toutes les mauvaises dépenses qu'il a lui-même engagées ». Pour le Nobel d'économie, les pays qui ont fait le contraire de ce que préconisait le FMI, à l'instar de la Malaisie, ont subi la crise la plus courte. La Tunisie, compte tenu des chantiers qu'elle n'a pas encore engagés, compte beaucoup sur les aides du FMI. Sommes-nous les autres ?

Calvaire des entreprises en difficulté

Les banques aux premiers bancs des accusés



Rares sont les entreprises en Tunisie qui échappent aux difficultés de toute sorte. Après la Révolution, leur nombre n'a fait qu'accroître crescendo. Précarité de bonne gestion, manque de moyens financiers et logistiques, insuffisance de rentabilité, de taille ou de compétitivité, l'entreprise productive tunisienne a toujours souffert de maux structurels. L'ancien système avec ses 10 D particulièrement : le Désintéressement ; la Décentralisation ; la Déréglementation et ses pratiques malsaines n'a fait que favoriser l'inéquité et l'inégalité économique. Quelques personnes favorisées par l'ancien régime et ses alliés s'accaparaient 80% de la richesse nationale. L'explosion du marché parallèle, les pratiques de surfacturation ou de sous-facturation, la corruption... ont dénaturé les règles loyales du jeu du marché. Les banques tunisiennes, notamment celles publiques se sont impliquées directement ou indirectement dans l'appareil corrosif de Ben Ali. Des prêts accordés sans garanties, mauvaise gestion et mal appréciation du risque encouru, des pratiques malsaines. En somme, certains accusent certaines banques de complicité dans le pillage des deniers publics de l'Etat. D'où l'ardoise salée des créances classées des banques de la place outre la crise de

sous-liquidité bancaire survenue au lendemain de la Révolution et qui a poussé la Banque Centrale de Tunisie à injecter des sommes faramineuses pour renflouer les caisses des institutions de crédit. Chedly Ayari, le Gouverneur de la BCT a annoncé des mesures visant la restructuration des banques et l'assai-

nissement des assises financières des banques, dont la création d'une société publique de gestion des créances classées. Par ailleurs, un appel d'offres international a été lancé pour sélectionner des cabinets d'expertise qui se chargeront de l'opération d'audit complet sur les trois banques publiques de la

place à savoir : la STB, la BH et la BNA

Après la révolution, les entreprises victimes, espéraient un meilleur sort et que leur situation allait changer pour le mieux. Elles durent déchanter et se rabattre de leurs espérances. D'autre part les deux gouvernements de transition et le gouvernement légitime de Jebali n'ont esquissé aucun geste dans un sens qui puisse rendre justice aux entreprises citoyennes et victimes, lesquelles se sont signalées pour leur refus de suivre aveuglément le jeu de l'ancien régime où l'ennemi de leurs amis est considéré comme leur ennemi. Où en est-on de la justice économique transitionnelle, se désolent les uns ? A-t-on l'intention inavouée de sauver les banques tunisiennes, et de les assainir au détriment des entreprises en difficulté ? Trop d'interrogations qui demeurent sans réponse dans un cadre marqué par l'immobilisme total des structures de l'Etat et de l'administration qui se laissent entraînées dans les chicanes politiques, le souci de partage du pouvoir et les nouvelles formes de querelles idéologiques dogmatiques.

Audit complet de la STB, la BH et la BNA



Un appel d'offres international a été lancé par le gouvernement pour un audit complet de trois banques publiques : la BNA, la BH et la STB. Slim Besbès, le Secrétaire d'Etat aux Finances, nous a affirmé que cette mesure s'inscrit dans le droit fil du processus d'assainissement des institutions de crédits et de promotion de l'avantage compétitif des banques en attendant l'ouverture du secteur à la concurrence étrangère. L'Ordre des Experts comptables et l'Association des jeunes experts comptables de Tunisie se sont opposés à la décision de soumissionner l'audit complet des trois banques publiques à des cabinets d'expertise étrangers et d'exclure les cabinets nationaux. Pour le Secrétaire d'Etat aux Finances, nos cabinets n'ont pas l'expertise requise pour ce genre de missions. Par contre, nos experts voient autrement et croient fermement en leur capacité d'accomplir cette mission via des consortiums locaux. Pour nos professionnels, c'est une perte d'argent inutile, puisque ces cabinets vont nous coûter les yeux de la tête.





« Il ne faut pas sauver les banques au détriment des entreprises »

Un homme d'affaires qui préfère garder l'anonymat, se confie à cœur ouvert pour relater les différentes problématiques sus-indiquées.

« Aujourd'hui, les entreprises citoyennes qui ont travaillé dans la transparence sont en train de payer lourdement la facture. Les perdants d'hier sont ceux-là mêmes les perdants d'aujourd'hui. Et le système bancaire a contribué malheureusement à l'injustice infligée sur le compte des entreprises citoyennes. La mesure récemment annoncée par la BCT concernant la création d'une société publique de gestion des créances classées, donne à réfléchir. La question est de savoir qu'est ce qu'on entend par gestion et comment va-t-elle procéder ? Il faut savoir que les créances classées dépassent la barre de 10000 milliards de dinars. Ces créances classées sont ventilées en différentes catégories selon leur provenance : Les crédits accordés sans garanties à la famille déchue et ses alliées, les crédits cumulés du secteur du Tourisme et de l'Agriculture et les crédits des entreprises en difficulté. Je parie que les 80% de ces créances accordées ont profité à la famille déchue et ses partisans, ainsi qu'aux hommes d'affaires qui se voient aujourd'hui interdits de voyage et aux hôteliers. Les vétilles qui restaient des prêts accordés revenaient aux PME et aux entreprises en difficulté qui ont fourni des garanties. La question qui se pose comment va procéder cette société de gestion des créances classées. En tant qu'homme d'affaires, je crains que les banques publiques soient sauvées au détriment des entreprises en difficulté. Une telle éventualité si elle venait à se réaliser c'est la catastrophe. A mon avis, il importe de faire un tri pour ne pas pénaliser les entreprises qui ont fourni des garanties. Pour le reste, ils seront acquittés et leurs créances seront abandonnées comme ce fut le cas pour leurs prédécesseurs. Après la Révolution, les mafieux sont devenus des héros. Où est l'équité dans tout cela ? Nombreuses, sont les entreprises en difficulté qui sont aujourd'hui condamnées à périr, notamment celles classifiées dans la classe 4 des créances bancaires, autrement dit celles où le portefeuille de crédit est trop risqué. Entre temps, certaines banques continuent d'adopter des pratiques malpropres, transgressent la loi en vigueur en appliquant des taux d'intérêt excessifs. Les textes de loi n'en manquent pas, mais c'est au niveau de l'application que le bât blesse. Les banques facturent le temps, qui est la seule énergie non renouvelable.

De fait, les hommes d'affaires sont en train de plier bagages. Le climat des affaires est souillé. Crainte de la justice, crainte du bâton fiscal... Bref, le climat des affaires est assimilé à une soupe.

Or, si on perd la confiance, c'est la mort des entreprises, et on risquera de se trouver dans le même cas que celui de la Grèce. Aujourd'hui, il est inévitable de trouver un consensus autour de l'entreprise.

Il faut réhabiliter les entreprises existantes, rétablir la confiance et redonner la dignité perdue aux entreprises victimes. »

Lassaâd Dhaouadi, Conseiller fiscal

« La loi sur l'enrichissement illicite devrait s'appliquer aussi bien sur les banques publiques que privées »

« Pour débarrasser le secteur bancaire des mauvaises graines, j'insiste sur la mise en application de la loi sur l'enrichissement illicite et qui doit toucher aussi bien les banques publiques que privées. Plusieurs responsables de banques se sont enrichis d'une manière illégale. Aujourd'hui, il faut que justice soit rendue, sauf que le Chef du gouvernement paralyse ce projet de loi. En l'absence de sentence juridique, les malfrats se sentiront plutôt immunisés. Nous sommes aujourd'hui dans un cadre exceptionnel de processus transitionnel, qui nécessite une célérité dans la prise de décision et des procédures administratives simples et gratuites. La justice traditionnelle ne peut pas rendre justice aux entreprises en difficulté. D'où, la notion de justice



encore un système ou structure d'alerte comme c'est le cas aux USA. »

transitionnelle. Sauf que malheureusement, l'administration est aujourd'hui paralysée et l'on continue explicitement ou implicitement à faire couler l'unité productive tunisienne, notamment par le bais des droits de timbres qui atteignent des niveaux excessifs. Outre la matraque fiscale, l'évasion fiscale calculée à 30 milliards de dinars, le marché parallèle qui pèse 2 fois le PIB national, sont autant de facteurs nuisibles qui condamnent à mort l'entreprise tunisienne citoyenne mais aussi le consommateur. Il faut mettre en place un fichier national de fraudeurs à l'instar de l'Algérie ou

« Outre la matraque fiscale, l'évasion fiscale calculée à 30 milliards de dinars, le marché parallèle qui pèse 2 fois le PIB national, sont autant de facteurs nuisibles qui condamnent à mort l'entreprise tunisienne citoyenne mais aussi le consommateur. »

Contributions patronales de 0,5% pour le financement d'un fonds noir (suspect): un fiasco qui lèse la rentabilité des entreprises

Lassaâd Dhaouadi, nous a édifié sur le cas d'un abus qui persiste encore. Une outrance rattachée à l'application des Articles 57 et 58 de la loi de Finances pour l'année 1975. Selon ce texte de loi, les entreprises versent une contribution de 0,5% (une cotisation patronale) au profit d'un fonds noir ou encore d'une caisse noire appartenant au gouvernement, destinée à financer les activités économiques et sociales. Ces cotisations patronales sont transférées par les Caisses nationales de Sécurité sociale à un nombre limité d'unions patronales. Le reliquat a été servi dans le financement d'activités suspectes. La majorité du butin remplissait les proches du président déchue et ses proches. Selon M.Dhaouadi, ce fonds noir a financé des associations et organisations alliées au système de Ben Ali. Il s'agit selon notre interlocuteur de centaines et de centaines de milliards évaporés. Lassaâd Dhaouadi affirme par ailleurs que certains proches de Ben Ali s'appuyaient sur les dispositions des articles 57 et 58 de la loi de finances pour l'année 1975 pour légitimer leur droit à des primes annuelles provenant de la fameuse caisse noire. Certains anciens responsables de l'UTICA ont eu une sacrée chance d'encaisser une enveloppe annuelle de pas moins de 5 milliards. Lassaâd Dhaouadi, appelle du fait à la nécessité d'abroger ce texte de loi qui a porté préjudice à la capacité concurrentielle de l'entreprise tunisienne, laquelle continue de financer « ce fonds mystère ». Il appelle également à ouvrir une enquête judiciaire sur le sujet pour incriminer tous ceux qui ont contribué à éponger ces contributions patronales.



Salon du golf de Paris : le rendez-vous de la petite balle blanche



Le Salon du Golf de Paris se tiendra du 22 au 24 mars 2013 au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris pour sa 7ème édition. Ce rendez-vous pour tous les amateurs de la petite balle blanche accueille plus de 29 000 visiteurs. Ce Salon du Golf va permettre à tous les passionnés, qu'ils soient amateurs ou professionnels, de découvrir toutes les dernières nouveautés de l'univers golfique. Chaque amateur de golf pourra tester les fers de dernière technologie, découvrir ce qui se fait de mieux en club hybride, avoir un aperçu des dernières collections de vêtements adaptés à la pratique du golf, venir à la rencontre des professionnels du touris-

me qui proposent des week-ends de golf ou encore venir assister aux conférences organisées au cours des trois jours du salon qui s'impose comme le rendez-vous incontournable à ne pas rater pour tous les amateurs de golf ! Cette année encore, les visiteurs seront gâtés ! Des clubs, des sacs de golf, des séjours de rêves en France et à l'étranger seront offerts aux passionnés de la balle blanche. L'ONTT et plusieurs professionnels tunisiens seront présents à cette manifestation grandiose, une opportunité pour vendre plus de greens et booster ce secteur qui connaît pour sa part un rythme de croissance 2,5 fois plus rapide que celui du tourisme de

loisirs dans son ensemble, selon IAGTO, l'organisme des professionnels du tourisme golfique. D'ici à 5 ans ce marché devrait connaître un essor sans précédent. Surfant sur la vague du haut de gamme, la Tunisie mise sur le golf pour doper ses recettes et commence à s'ouvrir à un sport longtemps considéré comme élitiste. Autrefois, il n'y avait pas une destination qui se créait sans construire de courts de tennis, aujourd'hui ce sont les parcours de golf qui sont devenus incontournables. Pour échapper à la grisaille hivernale, de nombreux amateurs de la petite balle blanche choisissent chaque hiver la Tunisie. D'ici 2015, le pays compte

faire sortir de terre trois nouveaux golfs, cherchant à attirer 100.000 touristes golfeurs par an, contre 70.000 aujourd'hui. De novembre à mars, c'est la haute saison en Tunisie. La plupart de nos clients viennent des pays méditerranéens et nordiques, à la recherche de conditions climatiques plus clémentes. On estime le nombre de golfeurs à plus de 65 millions dans le monde, dont 8 millions qui voyagent régulièrement à l'international pour découvrir de nouveaux parcours. Avec près de 10 parcours accueillant des touristes, la Tunisie dispose d'atouts considérables pour attirer cette clientèle à haute valeur ajoutée.



Jérôme Bard, Directeur de Viagolf

«La Tunisie, une destination qui n'a rien à envier à ses sœurs de la Méditerranée»

Le golf attire les professionnels soucieux de maîtriser parfaitement la connaissance de leurs clients, de leurs fournisseurs. Car une partie de golf est plus révélatrice que n'importe quel entretien, au niveau comportemental, psychologique, social... en un mot, il révèle l'humain qui est en face de vous. Rencontrer, échanger, amorcer une relation, valider une collaboration... le golf est source de relations « gagnant-gagnant » pour ses participants avisés. Fort d'une expertise marketing et d'un réseau international BtoB qualifié sur le marché du Golf Business, Viagolf accompagne les professionnels pour définir avec eux la stratégie marketing gagnante sur les marchés émetteurs. Jérôme Bard son directeur a bien voulu se confier à notre collaborateur

Comment jugez-vous la destination golfique tunisienne ?

La Tunisie s'inscrit parmi les destinations golfiques traditionnelles des golfeurs européens en quête de dépaysement, soleil, bien-être et greens de qualité. Bien sûr, les Français ont un attachement naturel à ce pays, d'un point de vue historique, culturel. Des relations fortes qui placent la France au premier rang des

partenaires économiques de la Tunisie. Et le tourisme affirme depuis des années son large potentiel, en tant que composante incontournable qui rapproche les deux pays. A l'instar du tourisme balnéaire et de la thalassothérapie, le golf tente d'être l'un des moteurs de croissance du secteur, sur la base de plusieurs projets de développement de son offre de parcours (création, rénovation). Avec des investissements structurels qui s'avèrent indispensables pour impacter durablement une clientèle internationale de golfeurs, forcément exigeante car passionnée.

Quels sont les atouts qu'offre la Tunisie ?

Une destination qui n'a rien à envier à ses sœurs de Méditerranée. Douceur du climat, qualité et diversité des parcours, personnel d'accueil qualifié et entre autres francophone, situation géographique, connexions aériennes avec les principales villes européennes... Le terrain offert par la Tunisie est réellement propice à une émergence du golf dans les années à venir. A condition, encore une fois, que le niveau de l'offre structurelle parvienne stratégiquement à se positionner, de l'hébergement au parcours de golf, en passant par la restauration, les transferts et les activi-

tés périphériques, afin d'acquérir une image de marque solide, durable, en phase avec les attentes des marchés émetteurs.

Faut-il disposer de plusieurs parcours de golf pour attirer plus de clientèle ?

Oui, cela est un must pour satisfaire des golfeurs à la recherche d'expériences variées et mémorables, qu'ils auront envie de partager et de communiquer de retour chez eux. Mais de nombreux autres critères entrent en jeu, avec des impacts qui diffèrent selon l'origine des joueurs : accessibilité des parcours, qualité, technicité, disponibilité, tarifs, environnement direct... Une alchimie concrètement complexe à atteindre, nécessitant la coopération des décideurs autour d'un projet commun, avec l'accompagnement d'experts apportant leur regard extérieur, notamment sur le plan international.

Quelles sont les attentes des golfeurs qui choisissent la Tunisie ?

Pour être franc, aujourd'hui, ce sont majoritairement des golfeurs en recherche d'un prix. Mais les tendances sont faites pour être changées!

Fascinante Tunisie, hôte d'honneur du salon Vacances de Genève

Tahar Khadraoui, PDG d'Air Marin

Sauver le soldat Tourisme ? Mission possible !



La Tunisie a été l'hôte d'honneur du salon Vacances à Palexpo, à Genève, du 18 au 20 janvier 2013. Ce salon a attiré des milliers de visiteurs du monde entier chaque année et plus de 180 exposants. Plusieurs professionnels tunisiens ont été au rendez-vous en vue de faire connaître la destination et booster ce marché qui essaie de remonter la pente. Anis Rezgui, directeur de l'Office National du Tourisme Tunisien en Suisse ne cache pas sa satisfaction : « Ce salon est porteur de très bonnes nouvelles et j'ai ressenti cela sur de nombreux stands. Il symbolise le retour de la confiance du consommateur. Pour la Tunisie, je m'en réjouis. » Il est vrai que l'office du tourisme tunisien, Tunisair ainsi que les tours opérateurs spécialisés ont reçu dans leur stands plusieurs demandes d'informations émanant de personnes intéressées par notre destination. Malgré la morosité du marché des vacances

en cette période de l'année et l'incertitude qu'engendrent les manifestations quotidiennes sur la sécurité, les responsables et les organisateurs tunisiens sont confiants quant à la reprise de cette destination très prisée par les voyageurs suisses. En effet, Soixante mille vacanciers suisses ont visité la Tunisie en 2012. C'est une spectaculaire remontée des fréquentations touristique après le « Printemps arabe », soit 41% de plus qu'en 2011. L'île de Djerba reste toujours en tête du peloton des régions visitées par les helvètes, y compris en septembre et octobre 2012 avec la baignade encore très agréable à cette période. L'Office National du Tourisme Tunisien en Suisse ambitionne d'atteindre pour cette nouvelle année les mêmes chiffres réalisés avant le printemps arabe avec environ 95'000 touristes helvétiques. Une nouvelle campagne publicitaire tous azimuts sera lancée fin janvier 2013

en collaboration avec la troisième plus importante agence de communication à l'échelle mondiale, en l'occurrence l'agence Publicis Conseil. Les tour-opérateurs bougent de leur côté. C'est le cas d'Air Marin qui avec 20% du marché suisse sur la Tunisie, remonte aux filets et mouille son maillot pour le tourisme Tunisien au moyen d'une nouvelle campagne promotionnelle d'envergure. Son PDG Tahar Khadraoui ne se contente pas de faire des volumes sur la destination mais sur laquelle il s'engage corps et âme. Il tient à être présent d'une manière puissante. Il veut verrouiller la mémorisation de sa marque, renforcer le positionnement et la visibilité de la Tunisie. Il a voulu se confier à notre collaborateur et nous présenter le profil de ce marché suisse et les perspectives d'avenir

Economia : Comment s'est passée la saison 2012 ?

- **Tahar Khadraoui** : L'affaire était loin d'être mince, après des mois de marasme et de contre-performances, une petite reprise a été amorcée dès la fin juin et durant l'été 2012. Une légère embellie qui a suscité des espoirs mais qui ne comble hélas pas les mois de récession et de déprime. L'été quand à lui en Tunisie n'était pas tout à fait meurtrier, il a permis de combler certains déficits et générer une certaine revitalisation. Pourtant la frilosité était ambiante, les demandes sont timides et l'occupation en dents de scie et pas convaincante. Nos chiffres sur la Tunisie ont certes souffert pendant l'année 2012 mais bien moins que 2011. La douce progression qui s'est enclenchée dès le mois de juin pour s'accélérer avec les mois de juillet et août et les signaux étaient prometteurs pour l'arrière saison (Octobre). Nous aurions renoué avec les chiffres de l'année 2010 si l'affaire de l'ambassade Américaine n'est venue désormais stopper net cette mécanique de ventes qui s'est mise en branle. L'hiver quand à lui était calamiteux et même meurtrier. Nous avons tout de même clôturé l'année 2012 avec des chiffres que nous considérons comme corrects et même honorables puisque l'on était à presque -12 % d'atteindre nos performances de 2010. Il n'y a pas donc pas de quoi avoir le sourire, mais sourions quand même!

• Peut-on refaire le terrain perdu malgré une conjoncture morose ?

-La révolution a libéré son tourisme d'une image négative et honteuse, la Tunisie vit aujourd'hui une nouvelle mouvance irréversible vers la liberté et la démocratie, des atouts qu'elle saura sûrement capitaliser dès 2013. Les efforts actuels déployés pour restaurer la confiance et l'avenir de la destination finiront bien par payer. La Tunisie saura surmonter les écueils, valoriser ses atouts et tirer vers le haut son image de destination. L'image est bonne mais demande à être encore meilleure dans le futur et cela est tout à fait possible. L'heure est à la reconquête et la relance

de l'activité. Les bouleversements qui ont marqué le tourisme ont donné lieu à des changements profonds qui appellent des réflexes d'adaptation à tous les niveaux. La machine à vendre, celle du marketing, est plus que jamais appelée à un surcroît d'innovation. Rompre avec les approches antérieures, innover pour séduire et gagner le pari de la relance. La Tunisie vient de faire sa révolution. Rien que cela est un plus pour attirer les visiteurs. Sans oublier ses sites, son patrimoine, l'accueil chaleureux d'un grand peuple. Il faut profiter de ce moment historique et mettre l'accent sur les images réelles du pays. La Tunisie doit savoir mieux commercialiser ses atouts, changer son image, adopter celle de la qualité, un pays ouvert, tolérant, accueillant ou règnent paix et sérénité

• Comment s'annonce 2013 pour Air Marin ?

-Air Marin affiche un optimisme, de la motivation et ambitionne de consolider ses parts de marché en se démarquant grâce à de nouvelles optimisations, des produits de haute qualité une politique de marque claire et une maîtrise des coûts. Last but not least : améliorer l'offre en positionnant un prix rémunérant et stable et associer à la Tunisie une image apaisée, durable et moderne. Tout le problème est de savoir si l'on a confiance en l'avenir ou non. Les pessimistes sont frileux et se calefont. Par contre, nous, ne désarmons pas et nous essayons de nous mettre en position pour récolter les fruits de la reprise en entretenant le réseau en état d'éveil et en maintenant nos activités promotionnelles et même les accroissant. Malgré un marché déprimé, nous nous efforçons d'offrir le meilleur rapport qualité-prix pour une large palette et pour toutes les bourses. La Tunisie est loin de faire l'objet d'un rejet, il n'empêche que le consommateur est lent à passer à l'acte de l'achat et ce n'est qu'à la dernière minute qu'il décide du lieu de ses vacances, le moyen de transport et la date de départ. Ce qui pose des problèmes de visibilité tant au niveau des disponibilités et des divers prestations contenues dans le package. L'attitude la plus honorable consiste à



continuer à faire de la résistance en attendant l'éclaircie. Chez Air Marin on se mobilise pour faire rêver en adoptant une position marketing plus moderne, plus professionnelle et plus ciblée. Ce dont nous avons besoin tout d'abord, c'est de la bonne communication et pour cela nous faisons désormais appel aux amis, aux amis des amis et aux professionnels des voyages. Tout coup de pouce est le bienvenu pour que « le regard des touristes suisses soit à nou-

veau rivé sur la Tunisie », telle est l'ambition affirmée par Air Marin. De l'audace, il lui en faut vraiment beaucoup d'audace et de détermination et là, ça ne lui manque pas à la seule condition : que le gouvernement en place maintienne une situation sécuritaire normale dans le pays !

Qui n'est donc meilleur ambassadeur de son pays qu'un professionnel du tourisme ?

Le paradoxe de la voiture d'occasion revisité

Par Anis WAHABI
Expert Comptable



L'hypothèse de l'information imparfaite est une avancée importante de la science économique depuis les années 60. Elle a donné lieu à des travaux sur les asymétries de l'information et la théorie des contrats (G. AKERLOF, J. STIGLITZ et M. SPENCE - Prix Nobel en 2001). Ces travaux permis une meilleure compréhension du fonctionnement des marchés aujourd'hui.

L'asymétrie de l'information est le constat que chaque acteur sur le marché ne dispose pas des mêmes informations. Les informations des offreurs et des demandeurs sur les prix et la qualité des biens peuvent ainsi être imparfaites et inégalement réparties. Cette asymétrie de l'information favorise le pouvoir de marché de certains acteurs et peut justifier les différences d'anticipation.

Un des cas présentés par les économistes où la mauvaise information des agents pose des problèmes majeurs pour le bon fonctionnement du marché est celui de l'anti-sélection ou la sélection adverse.

Le problème de l'anti-sélection

Selon academie-en-ligne.fr, les problèmes liés à l'anti-sélection ont été mis en évidence par George Akerlof dans le cas particulier du marché des véhicules d'occasion.

Sur ce marché, la qualité des voitures vendues est imparfaitement connue des acheteurs potentiels qui ne sont pas des professionnels. Seuls les garages qui vendent les voitures savent si elles ont été bien entretenues ou non, si elles ont été accidentées ou non. En bref, la qualité des voitures vendues est une information cachée.

Sur un marché où la qualité est facilement observable, il est impossible de vendre des produits de mauvaise qualité au même prix que des produits de bonne qualité. Des pommes tavelées seront bradées à un prix plus faible que des pommes qui ne le sont pas. Mais si la qualité du produit n'est pas facilement perceptible par l'acheteur potentiel, le prix ne joue plus son rôle d'ajustement. En effet, le prix de ces voitures a tendance à s'aligner sur un véhicule de qualité moyenne. Or, les vendeurs qui disposent de véhicules de très bonne qualité peuvent être réticents à les mettre sur le marché à un prix moyen. À l'inverse, les propriétaires de voitures de mauvaise qualité seraient ravis de les céder à ce même prix moyen. De leur côté, certains acheteurs qui accepteraient éventuellement de payer plus cher un véhicule de bonne qualité ne peuvent pas identifier ces véhicules et peuvent renoncer à acheter au prix du marché, craignant de ne trouver pour ce prix que des véhicules moyens ou défectueux. Le marché des véhicules d'occasion fonctionnera mal car les propriétaires de véhicules de bonne qualité refuseront de les vendre au prix du marché et les acheteurs craindront de ne trouver que des véhicules de mauvaise qualité au prix proposé.

Si les vendeurs baissent le prix pour attirer des clients, ils ne font qu'aggraver le problème. Les meilleurs véhicules qui étaient en vente sont retirés du marché et la crainte des acheteurs augmente.

Le paradoxe

Un paradoxe, est une idée ou une proposition à première vue surprenante ou choquante, c'est-à-dire allant contre le sens commun. Le paradoxe, comme le précise le neuvième dictionnaire de l'Académie Française, désigne, de façon plus restrictive, une proposition qui contient ou semble contenir une contradiction logique, ou un raisonnement qui, bien que sans faille apparente, aboutit à une absurdité, ou encore une situation qui contredit l'intuition commune.

Le paradoxe est un puissant stimulant pour la réflexion. Il est souvent utilisé par les philosophes pour nous révéler la complexité inattendue de la réalité. Il peut aussi nous montrer les faiblesses de l'esprit humain et plus précisément son manque de discernement, ou encore les limites de tel ou tel outil conceptuel. C'est ainsi que des paradoxes basés sur des concepts simples ont permis de faire des découvertes en science ou en philosophie ainsi qu'en mathématiques et en biochimie.

Le paradoxe revisité

Avec les développements actuels sur la scène politique tunisienne, qui ne peuvent pas être séparés de l'économi-



que, ce paradoxe de la voiture d'occasion suscite de l'intérêt à double titre.

Premièrement, ce paradoxe des voitures d'occasion, crée une présomption de mauvaise qualité pour toute voiture offerte sur le marché d'occasion. Ceci fait que les meilleures voitures d'occasion ne sont pas offertes sur le marché, par peur de perdre de la valeur.

Cette même présomption risque d'avoir touché certains hommes et fem-

mes politiques en Tunisie : par peur qu'ils soient taxés d'opportunistes, les politiques les plus honnêtes quittent la scène.

meilles politiques en Tunisie : par peur qu'ils soient taxés d'opportunistes, les politiques les plus honnêtes quittent la scène. Parce que l'abondance de l'information, son organisation, sa sécurisation et sa large diffusion ne peut qu'être bénéfique, aussi bien pour l'économie que pour la politique.

Ou alors, voici une autre proposition pour les politiques tunisiennes, telle que proposée par les économistes : Le plus simple pour un vendeur qui est sûr de la bonne qualité d'une voiture qu'il propose à un acheteur est d'en garantir le

L'abondance de l'information, son organisation, sa sécurisation et sa large diffusion ne peut qu'être bénéfique, aussi bien pour l'économie que pour la politique

Avec les développements actuels sur la scène politique tunisienne, qui ne peuvent pas être séparés de l'économie, ce paradoxe de la voiture d'occasion suscite de l'intérêt à double titre. Premièrement, il crée une présomption de mauvaise qualité pour toute voiture offerte sur le marché d'occasion. Ceci fait que les meilleures voitures d'occasion ne sont pas offertes sur le marché, par peur de perdre de la valeur. Cette même présomption risque de toucher certains hommes et femmes politiques en Tunisie : par peur qu'ils soient taxés d'opportunistes, les politiques les plus honnêtes quittent la scène.

mes politiques en Tunisie : par peur qu'ils soient taxés d'opportunistes, les politiques les plus honnêtes quittent la scène.

Deuxièmement, les économistes, prix Nobel, qui ont présenté ce paradoxe n'en trouvent qu'une seule solution : la

fonctionnement pendant un certain temps et de s'engager à la réparer gratuitement si elle tombe en panne. En s'engageant ainsi auprès de l'acheteur, le vendeur émet un signal de qualité qui permet à la loi de l'offre et de la demande de mieux fonctionner.

AMEN BANK

Convention avec la SFI sur les modalités de réalisation de l'opération d'augmentation du capital

Dans le cadre de l'augmentation de capital de l'Amen Bank de 100 MD à 122,222 MD, décidée par l'AGE du 31 mai 2012, une convention a été signée le jeudi 24 Janvier 2013 avec SFI (Société Financière internationale), fixant les modalités de réalisation de l'opération d'augmentation du capital.

Cette opération prévoit notamment :

- L'Incorporation des réserves pour 10 000 000 dinars et attribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour 10 anciennes
- L'émission de 2 444 000 nouvelles actions au nominal de 5 dinars réservée exclusivement à SFI (Société financière internationale) du Groupe Banque

Mondiale et à deux de ses fonds d'investissements selon les parts suivantes :

- 1 222 000 actions à IFC Capitalisation Fund
- 977 600 actions à Africa Capitalisation Fund
- 244 400 actions à IFC

Aussi la convention a fixé le prix de souscription sur la base de la moyenne des soixante derniers jours des cours boursiers pondérée par les volumes quotidiens des transactions. Le prix moyen ainsi obtenu de 34,179 dinars a fait l'objet d'un ajustement à la baisse compte tenu de l'attribution d'actions gratuites aux anciens actionnaires à hauteur de 10 Millions de dinars, ce qui donne un prix de souscription effectif de 30,830 dinars. Ainsi la participation de la SFI et ses deux fonds d'investissements au capital d'Amen

Bank s'établira à 9,98% répartie comme suit :

- En nominal : 12 220 000 dinars
- En prime d'émission : 63 128 520 dinars

Amen Bank rappelle également que l'assemblée Générale extraordinaire a décidé de conférer tous les pouvoirs au Directoire pour entamer toutes les démarches pour l'obtention si nécessaire de l'agrément de la BCT et de fixer les modalités pratiques de cette augmentation notamment celles relatives à la date de jouissance, les délais d'émission, les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions ainsi que toutes autres actions nécessaires à la réalisation de cette opération d'augmentation de capital.

SERVICOM

Emission d'un emprunt obligataire de 8 MD

Le CMF a accordé son visa à la société mère SERVICOM pour l'émission d'un emprunt obligataire de 8MD divisés en 80 mille obligations de nominal 100 dinars chacune payables en totalité à la souscription.

Les obligations de cet emprunt, d'une durée de vie de 5 ans, seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur :

- Taux variable : TMM+2.5%
- Taux fixe : 6.9%.

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque

obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 22 mars 2013 seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée au 22 mars 2013 soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 5 février 2013 auprès de l'intermédiaires en Bourse MENA CAPITAL PARTNERS. Elles seront clôturées sans préavis et au plus tard le 22 mars 2013. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non place-

ment intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 5 avril 2013 tout en maintenant la même date unique de jouissance en intérêts.

En cas de non placement intégral de l'émission au 5 avril 2013, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 DT par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale

de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le 22 mars 2018.

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 22 mars de chaque année.

Le premier remboursement du capital et le premier paiement des intérêts auront lieu le 22 mars 2014.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

A signaler que l'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 17 Octobre 2012, la note B(tun) à la présente émission de la société SERVICOM.

ATB : Hausse de 7,89% du PNB en 2012

Au terme de l'année 2012, l'ATB a réalisé globalement des performances positives et une meilleure maîtrise des charges. Ainsi le Produit Net Bancaire s'est amélioré de 11,5 MD soit 7,89 %, s'élevant à 157,3 MD à fin décembre 2012 contre 145,8 MD au 31 décembre 2011, les Produits d'exploitation bancaire ont atteint 263,9 MD au 31/12/2012 en progression de 4,6 % par rapport à la même période de l'année précédente (252,3 MD).

Les encours de crédits nets se sont établis à 2.546,4 MD à fin décem-

bre 2012 contre 2.327,6 MD au 31/12/2011, soit une augmentation de 9,4 %.

Les dépôts de la clientèle ont atteint 3.545,3 MD au 31-12-2012 contre 3.229,8 MD à fin décembre 2011, soit une hausse de 9,77 %, due essentiellement à l'amélioration des dépôts à terme de 167,4 MD (soit +12,57%) et par une bonne progression des comptes Epargne, de 15,25 % pour s'établir à 620,9 MD au 31 décembre 2012 contre 538,7 MD à fin décembre 2011 et qui représentent 17,51 % de l'ensemble des dépôts de la clientèle.

Le portefeuille-titres commercial s'est élevé à 886,4 MD à fin décembre 2012 contre 1.057,1 MD au 31/12/2011, soit une régression de 16,15 %.

Le portefeuille-titres d'investissement est passé de 263,7 MD au 31 décembre 2011 à 304,5 MD au 31 décembre 2012 soit une évolution de 15,47 %.

Les charges opératoires de la banque ont atteint 84,5 MD à fin décembre 2012 contre 77,1 MD à fin décembre 2011 soit une augmentation de 9,6 %.

Emprunt Subordonné STB 2011 : Paiement de la première annuité

Le paiement de la première annuité (en capital et en intérêts) pour les catégories A et B de l'emprunt obligataire «Emprunt Subordonné STB 2011» aux taux respectifs de 6,1% et TMM+1,3%, relative à l'échéance du 27 janvier 2013, sont effectués depuis lundi 28 janvier 2013, auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs de compte par le biais de la STICODEVAM comme suit :

STB SUB 2011 catégorie A :	
Principal par obligation	: 14,290 DT
Intérêt brut par obligation	: 6,100 DT
Total brut par obligation	: 20,390 DT
STB SUB 2011 catégorie B :	
Principal par obligation	: 10,000 DT
Intérêt brut par obligation	: 5,052 DT
Total brut par obligation	: 15,052 DT

SEMAINE BOURSIERE

Par Salah Ghrab

Changement de vitesse

Contrairement aux trois semaines précédentes, le marché a du changer de tendance lors de cette semaine écourtée (fête du Moulded). En effet, traduisant une balance hebdomadaire des variations penchée du côté du rouge avec 24 hausses contre 27 baisses et pénalisés essentiellement la baisse enregistrée vendredi, les deux indicateurs phares de la place ont interrompu leur série haussière pour terminer sur une note hebdomadaire en repli.

Ainsi, l'indice phare Tunindex a s'est replié de 0,17% d'un vendredi à l'autre de -0,17% à 4737,03 points.

Idem pour l'indice TUNINDEX 20 qui a régressé de -0,33% à 1866,20 points sur la semaine.

Toutefois, il faut signaler que les gains cumulés depuis le début de l'année reste assez remarquables : 3,43% pour Tunindex et 4,15% pour Tunindex 20.

Cependant, ce sont les publications par les sociétés de la Cote de leurs indicateurs d'activité trimestriels et des chiffres 2012 qui ont marqué la semaine à la Bourse de Tunis.

Pratiquement toutes les sociétés ont clôturé l'année 2012 avec une nette évolution de leurs revenus.

Au niveau des indices sectoriels, le bilan a été plutôt équilibré avec cinq en territoire vert et six en territoire opposé. Ceux des Assurances (+1,15%) et de l'Automobile et équipementiers (+0,88%) ont réalisé les meilleurs rendements hebdomadaires alors que ceux des Bâtiment et matériaux de construction (-1,16%) et des Industries (-1,04%) ont enregistré les plus fortes baisses de la semaine.

Sur le plan quantitatif, le marché demeure encore à la recherche d'un rythme meilleur. Ainsi, au terme de la semaine, le Marché Central a totalisé volume des transactions 14,7 MD.

Il faut signaler que plus de l'attention s'est principalement focalisée sur le duo POULINA GPH avec 2,334 MD et TUNISIE LEASING avec 1,623 MD qui ont pris nettement le commandement au palmarès des valeurs les plus actives accaparant ainsi à elle seule 27% des capitaux traités de la semaine.

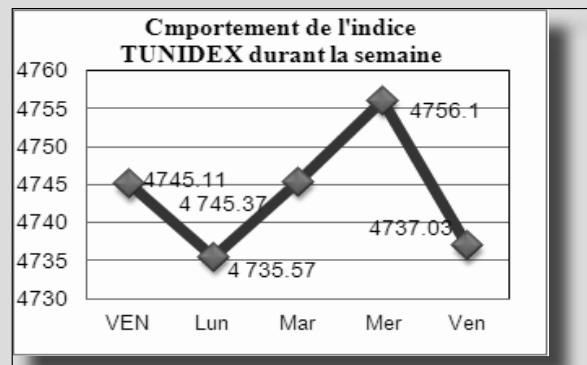
Pour le reste des supports de la Cote, signalons les titres UIB avec 0,782 MD ; CIL avec 0,740 MD ; AMEN BANK avec 0,723 MD ; BT avec 0,683 MD ; ATTIJARI BANK avec 0,590 MD et CARTHAGE CEMENT avec 0,518 MD.

Sur le volet de la tendance, les meilleures performances sont revenues aux titres SIPHAT qui a réussi à reprendre une bonne partie du terrain perdu +6,30% à 8,770 dinars ; ALKIMIA +5,98% à 40,060 dinars ; SERVICOM +4,93% à 15,110 dinars ; STEQ +4,50% à 8,830 dinars ; TUNINVEST SICAR +3,42% à 8,780 dinars ; AMEN BANK +3,04% à 35,290 dinars ; TUNIS RE +2,92% à 8,800 dinars ; BIAT +2,38% à 64,500 dinars ; ASSAD +2,22% à 9,200 dinars ; ASSURANCES SALIM +2,17% à 27,790 dinars et BH +1,61% à 14,550 dinars.

En revanche, les baisses les plus sensibles ont affecté MODERN LEASING (-4,49% au cours de 6,170 dinars) ; ATL (-4% au cours de 3,600 dinars) ; SOPAT (-3,45% au cours de 3,080 dinars) ; SOTETEL (-2,37% au cours de 6,180 dinars) ; ATTIJARI LEASING (-2,21% au cours de 39 dinars) ; CIL (-1,83% au cours de 16,100 dinars) ; ATTIJARI BANK (-1,78% au cours de 16 dinars) ; ESSOUKNA (-1,69% à 11,060 dinars) ; SOTRAPIL (-1,68% au cours de 14,600 dinars) ; CARTHAGE CEMENT (-1,60% au cours de 3,700 dinars) ; CIMENTS DE BIZERTE (-1,49% au cours de 6,600 dinars) et SFBT (-1,47% au cours de 13,400 dinars).

RECAP HEBDOMADAIRE		
	SEM. PRECED	SEM. PASSEE
Tunindex	4 745,11 points	4 737,03 points
VAR/Semaine	+1,56%	-0,17%
VAR/ dep. 1er janv.2012	+3,61%	+3,43%
Tunindex 20	1 872,38 points	1 866,20 points
VAR/Semaine	+1,68%	-0,33%
VAR/ dep. 1er janv.2012	+4,50%	+4,15%
CAPITAUX TRAITES (semaine)	17,2 MD	14,7 MD
VALEURS EN HAUSSE	33	24
VALEURS EN BAISSSE	22	27

EVOLUTION HEBDOMADAIRE DES INDICES SECTORIELS				
Indices sectoriels	Fin de semaine Précédente	Fin de semaine Passée	Variation /semaine	Variation /Année
Sociétés financières	3 144.36	3 145.21	0.03%	2,88%
Banques	2 827.51	2 827.49	0.00%	3,06%
ASSURANCE	8 944.14	9 046.83	1.15%	0,86%
Services financiers	4 808.59	4 777.28	-0.65%	2,95%
Services aux consommateurs	4 020.79	4 023.02	0.06%	3,84%
Distribution	5 829.34	5 829.89	0.01%	3,55%
Biens de consommation	2 813.93	2 797.17	-0.60%	6,18%
Automobile et équipementiers	2 467.31	2 488.93	0.88%	6,24%
Agro-alimentaire et Boissons	2 876.10	2 852.61	-0.82%	5,92%
Industries	1 883.43	1 863.82	-1.04%	2,83%
Bâtiment et matériaux de construction	1 327.32	1 311.86	-1.16%	3,41%
Matériaux de base	2 634.35	2 641.67	0.28%	4,00%



LES + FORTES HAUSSES				LES + FORTES BAISSSES				LES TITRES LES + ACTIFS			
Valeur	cours	var. %	vol. (MD)	Valeur	cours	var. %	vol. (MD)	Valeur	cours	var. %	vol. (MD)
SIPHAT	8.770	6.30%	0.006	MODERN LEASING	6.170	-4.49%	0.043	POULINA GPH	7.070	1.00%	2.334
ALKIMIA	40.060	5.98%	0.008	ATL	3.600	-4.00%	0.032	TUNISIE LEASING	23.490	0.38%	1.623
SERVICOM	15.110	4.93%	0.286	SOPAT	3.080	-3.45%	0.035	UIB	18.160	0.33%	0.782
STEQ	8.830	4.50%	0.000	SOTETEL	6.180	-2.37%	0.100	CIL	16.100	-1.83%	0.740
TUNINVEST	8.780	3.42%	0.003	ATTI. LEASING	39.000	-2.21%	0.028	AMEN BANK	35.290	3.04%	0.723

Orange ouvre les services

2G/3G à Makther,

Jbel El Ouset

et Bir Mcherga



« Orange Tunisie toujours à l'écoute de sa clientèle, consolide sa présence à l'intérieur du pays en renforçant son réseau dans les gouvernorats de Siliana et Zaghouan avec l'ouverture de trois nouvelles villes à savoir : Makther, Bir Mcherga et Jbel El Ouset.

Les réseaux de communication 2G et 3G sont désormais aujourd'hui opérationnels.

Rappelons qu'Orange Tunisie a été classé N°1 pour la qualité de son réseau 3G sur 10 critères mesurés (selon le rapport de l'Instance Nationale des Télécommunications septembre 2012). Offrant ainsi la couverture la plus large en Tunisie avec plus de 84% de la population couverte et ayant accès à des produits et services innovants et exclusifs tel que :

❑ *La Clé 3G qui offre un accès haut débit à Internet en mobilité ;*

❑ *La Flybox, la première offre duale play couplant une ligne fixe ainsi qu'un accès à internet en Wifi pour toute la famille ;*

❑ *L'internet 3G sur des Smartphones exclusifs, tel que l'iPhone 5, la gamme HTC et plein d'autres choix.*

❑ *La TV HD Mobile, avec un bouquet découverte gratuit de Chaines locales et internationales ;*

❑ *La communication en Visio, pour partager vos moments forts en direct avec vos proches ;*

❑ *Le service BlackBerry en 3G, pour un accès professionnel à Internet, emails et BBM.*

Ainsi, Orange Tunisie travaille activement au renforcement et à l'amélioration continue de son réseau de communication sur tout le territoire national et afin d'assurer une qualité de service à la hauteur des attentes de ses clients. »

Le patron de Nokia réfute tout projet de smartphone Android

Commentant les résultats 2012 de Nokia, son PDG a réfuté tout projet de smartphone Android. Il préfère miser sur ses Lumia (Windows) et Asha (S40). En commentant la présentation des résultats annuels 2012 de Nokia, son PDG a définitivement clos le débat sur son éventuelle entrée sur le marché des smartphones Android.

« Nous sommes clairement en train d'innover avec Microsoft autour de Windows Phone et sommes focalisés sur le développement de mobiles de moins en moins chers qui concurrenceront Android à l'avenir » a expliqué Stephen Elop. Son accord stratégique avec Microsoft prévoit notamment le paiement par l'éditeur de dépenses liées au support technique et commercial de Windows Phone (196

millions d'euros au dernier trimestre 2012).

Sur le créneau de l'entrée de gamme, Nokia mise sur ses modèles Asha pour concurrencer l'armada des smartphones Android à prix réduit. Ces smartphones à écran tactile sont équipés du système d'exploitation S40 du fabricant finlandais, qui dote les « petits » modèles Nokia depuis plusieurs années.

Les ventes de la gamme Asha se sont élevées à 9 millions d'unités sur le quatrième trimestre 2012, plus du double des ventes de Lumia (4,4 millions d'unités).

« Nous ne sommes pas dans une position où nous envisageons autre chose que ce que nous faisons avec Windows Phone, combiné à Asha » a ajouté le PDG de Nokia.

Après les DZwebdays, place aux TNwebdays

Après le fort succès qu'ont eu les DZwebdays organisé à maintes fois en Algérie, l'équipe mondiale des Webdays et le club Futura ESPRIT en partenariat avec l'association SUST, l'association ISOC, GDG Tunis et L'entreprise Potential.com vous donnent rendez-vous les 1, 2 et 3 mars 2013 à Tunis pour la première édition tunisienne des TNwebdays qui se dérouleront au pôle technologique Ghazela, à l'école ESPRIT et à l'hôtel Africa-Tunis.

Organisé depuis 2011, les Webdays sont un programme unique et atypique non seulement par son contenu mais aussi par ses objectifs qui ont pour but principal de participer au déve-

loppement économique par l'innovation, l'entrepreneuriat et la technologie, aussi promouvoir l'échange, la culture et l'animation de la sphère web vu son rôle primordial dans les différentes activités économiques de nos jours. C'est pourquoi les TNwebdays sont destinés à toutes les composantes de la société: l'expert national et international, étudiants, entrepreneurs, jeunes cadres diplômés, Chefs d'entreprises privées (PME), responsables marketing, designers ... Afin de toucher le plus large public possible, les Webdays sont en accès libre et gratuit, et s'appuient sur des structures locales et associatives pour fournir des prestations d'accueil des conférences, d'hébergement

et de restauration à coût très modique. Sans oublier les dizaines de milliers d'internautes qui pourront suivre l'événement sur Internet à travers nos supports numériques et notre streaming vidéo live. Ce nouveau type d'événement technologique encore inexploité au Maghreb permet d'associer les entreprises et de valoriser leur image de marque à travers un ensemble d'activités qui vont meubler les TNwebdays et qui vont associer formation, entrepreneuriat, certification, débat et emploi. Les TNwebdays présente une véritable opportunité pour tous les acteurs de l'écosystème dans la promotion du web, de l'entrepreneuriat et de la jeunesse en Tunisie.

En 2012, Samsung a crevé le plafond sur le marché des téléphones mobiles.

Voilà ce qui s'appelle inonder un marché. Durant l'année écoulée, Samsung a explosé tous les compteurs dans la téléphonie mobile, si l'on croit les chiffres publiés par IDC. Ainsi, c'est en 2012 que le sud-coréen a détrôné Nokia, qui régnait sur ce marché depuis 14 années. Les chiffres d'IDC attestent ce changement, Samsung détenant désormais 23,7 % du marché des téléphones mobiles, toutes catégories confondues, contre 19,6 % pour Nokia. Mais c'est surtout sur le segment des smartphones que le fabricant a fait des étincelles. En 2012, il a non seulement



réussi à préserver sa place de numéro un, mais il a carrément doublé sa part de marché,

passant de 19 % en 2011 à 39,6 % en 2012 (en nombre de terminaux), notamment grâce à ses

modèles Galaxy S3 et Galaxy Note 2. La croissance a frôlé les 130 % ! A ce rythme effréné, même Apple a du mal à suivre, alors que la firme californienne fait quand même preuve d'une croissance exceptionnelle de 46 %. A eux deux, Samsung et Apple ont totalement écrasé les autres concurrents. Nokia baisse de 54 %, RIM de 36 %, HTC de 25 % et tous les autres de 32 %.

C'est une véritable hécatombe. Résultat : le marché des smartphones est désormais un duopole, accaparé à presque 65 % par Samsung et Apple. (01net)

Microsoft, à l'assaut de la Chine avec des mobiles Windows Phone 8 low-cost

Après Apple, ce serait donc au tour de Microsoft de vouloir créer des smartphones de référence dédiés aux marchés émergents. C'est en tout cas ce que laisse entendre une source du Digitimes. A en croire le journal taiwanais Digitimes, Microsoft, qui a construit une relation très étroite avec Nokia pour développer son activité de téléphonie mobile, serait en train de chercher à se rapprocher des acteurs chinois pour construire des smartphones de référence qui tourneraient sous la dernière version de Windows Phone.

Un peu à la manière de Google avec sa gamme Nexus, qui incarne la vision officielle de ce que doit être un smartphone sous Android, ces mobiles seraient donc des référents mais destinés à occuper le marché de l'entrée et du milieu de gamme dans les pays émergents.



Une stratégie, qui cette fois, rappelle celle que les rumeurs prêtent à Apple et son iPhone low cost. Un positionnement logique

quand on sait le potentiel de croissance de ces pays et la taille de leur marché local. Les grands fabricants chinois : Huawei, Lenovo et ZTE, ont d'ores et déjà annoncé qu'ils fabriqueront des téléphones sous Windows Phone 8. Microsoft chercherait, lui, à se rapprocher d'autres acteurs, comme MediaTek ou encore Qualcomm, pour mettre un pied sur le marché chinois. D'autant que, selon les sources de Digitimes, Qualcomm offre d'ores et déjà des solutions pour Windows Phone 8 et même 7.5. Si Nokia occupe plutôt le haut de gamme, ces téléphones moins chers mais « contrôlés » par Microsoft pourraient être un bon moyen pour le géant de Redmond d'accroître sensiblement sa base installée. Il va toutefois falloir qu'il se frotte à une forte concurrente, Android, bien sûr, mais également Firefox OS. (01net)

Dr. Ezzeddine Ben Hamida

Professeur de sciences économiques et sociales



Les grands courants de la pensée économique expliqués pour les nuls

L'analyse de la dette des Etats ne date pas d'aujourd'hui. D'ailleurs, l'économie s'est forgée en tant que science au milieu du XVIIIe siècle pour traiter précisément de cette question. En effet, le Physiocrate François Quesney – Médecin du Roi- publie en 1758 un « tableau économique », dans lequel il détaille ses recommandations pour redresser les finances royales car les caisses se vidaient à vue d'œil. La France était engagée dans une guerre qui l'opposait à la Grande-Bretagne et à la Prusse. Les physiocrates ont constaté que le trésor britannique bénéficiait des taux d'intérêts inférieurs à la France car il a toujours honoré ses dettes. Ils plaident donc pour une vaste réforme agricole pour inciter les paysans à produire plus tout en prenant des mesures pour libéraliser le commerce et faciliter la circulation du blé. Il s'agit de mesures qui visaient donc à soutenir la croissance.

En 1774, la Caisse d'escompte fut créée, ancêtre de la banque de France, ce qui représente une garantie d'Etat aux prêteurs. Autant dire que le débat sur la gestion de la dette ne date pas d'hier ! Est-ce pour autant nous pouvons dire que les économistes ressassent les mêmes recettes depuis plus de deux siècles et demi ?

Trois grands courants structurent la pensée économique : Le courant libéral, Adam Smith son chef de file ; le courant marxiste et courant Keynésien.

Nous proposons de présenter succinctement les grands traits de ces trois courants afin que le lecteur non initié aux sciences économiques puisse en saisir les mécanismes et les enjeux pour mieux appréhender certains débats politico-idéologiques.

Le courant libéral :

« La consommation est l'unique but, l'unique terme de toute production »

A. Smith, Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, 1776.

Le courant libéral, comme le montre le tableau ci-dessus, se compose de trois courants : Les classiques, les Néoclassiques et les néolibéraux. Entre ces trois courants les différences d'ap-

proches et d'analyses sont nombreuses. Cependant, elles partagent des convictions et des conclusions communes concernant le rôle de l'individu, l'efficacité du marché et la méfiance à l'égard de l'Etat.

La primauté de l'individu rationnel : « l'homo economicus »

Les libéraux classiques partagent les conceptions propagées au 18ème siècle par les philosophes des lumières :

- Les hommes sont doués de raison : ce qui implique l'idée selon laquelle que les hommes sont des « homo economicus », rationnels, maximisateurs : les hommes prennent des décisions sur la base d'un raisonnement qui se veut pragmatique (calcul coûts-avantages) notamment dans le domaine de l'industrie et du commerce.

- Les hommes sont libres et égaux en droit : en d'autres termes, les hommes peuvent exercer librement leur volonté de contracter sur les marchés (contrat commercial, contrat de travail, ...).

Les libéraux Néoclassiques (NC) sont à l'origine d'une théorie de l'agent économique et du fonctionnement des marchés. L'individu dans la théorie NC est appelé "agent économique" qui est rationnel par hypothèse et qui cherche à optimiser la satisfaction qu'il retire des ressources limitées.

La supériorité de l'économie de marché

Les mécanismes de fonctionnement du marché sont supposés efficaces. Le respect de certaines conditions de fonctionnement, telles que : la flexibilité des prix, à la hausse comme à la baisse, et la loi de l'offre et de la demande, permet d'obtenir une situation économique optimale. C'est le principe –la métaphore– de la main invisible qui régit le marché et qui explique son caractère autorégulateur. La somme des intérêts privés mène donc à l'intérêt général. Adam Smith, père de l'économie politique, disait, dans son œuvre majeur de 1776, « ce n'est pas de la bienveillance du boucher que nous attendons notre dîner, mais de son intérêt ». Par ailleurs, il est curieux de savoir que l'expression la « main invi-

sible » d'A Smith, qui a fait sa renommée, n'apparaît qu'une fois dans son livre !

L'Etat-Gendarme.

Dans la mesure où l'intérêt général est un produit de la multitude des intérêts individuels exprimés librement sur le marché, et non pas le résultat de l'action de l'Etat. Pour les libéraux, le rôle de l'Etat est limité par l'ordre spontané des marchés.

L'Etat-Gendarme a pour rôle de veiller au libre exercice des libertés individuelles sur le marché : liberté d'entreprendre, liberté contractuelle, droit de propriété (Laisser-faire, laisser-passer). L'Etat doit donc s'en tenir à ses fonctions régaliennes (la Police, la Justice, la Défense Nationale et l'émission monétaire).

Actualité du courant libéral :

Ce courant s'est trouvé éclipsé pendant les Trente Glorieuses (1945 – 1974). Mais la crise du milieu des années 1970, révélant les limites des politiques keynésiennes, a contribué à le réhabiliter ; il a inspiré un certain nombre de politiques gouvernementales (Etats-Unis, Grande-Bretagne dès le début des années 1980). Sauf que la crise de 2008 a mis en exergue les limites des thèses ultralibérales : Privatisation, déréglementation et désengagement.

2/ Le courant marxiste

« L'histoire de toute société jusqu'à nos jours, c'est l'histoire de la lutte des classes », K. Marx et F. Engels, Manifeste du parti communiste, 1848.

L'œuvre de K. Marx a pour décor le milieu du XIXe siècle : les économistes classiques qui l'ont précédé vivaient les débuts du capitalisme industriel, lui en connaît l'apogée. Cette période se caractérise par la dureté de la condition ouvrière, tant au niveau des conditions de vie que du travail. Le salariat n'est pas encore protégé par les lois sociales.

Pour ce père de la critique de l'économie politique, l'histoire économique est l'histoire de la lutte des classes. Les

conflits sociaux sont inhérents à tout mode de production basé sur l'exploitation de l'homme par l'homme. Le capitalisme qui oppose le prolétariat à la bourgeoisie atteint le paroxysme des conflits de classes. On trouve ici les principes de la dialectique du matérialisme historique chez Marx. Autrement dit, c'est les conditions matérielles (l'infrastructure) qui déterminent l'évolution historique de chaque société (la superstructure). La sphère économique détermine toutes les autres sphères : culture, idéologie, lois,...

Ce philosophe, économiste, sociologue et historien, entend montrer que la contradiction à l'œuvre au sein du capitalisme doit inéluctablement donner naissance au communisme. La démonstration de cette contradiction interne au système capitaliste repose sur une analyse de son fonctionnement économique et sur la théorie de la plus-value.

La théorie de la plus-value : une théorie de l'exploitation

Chez Marx, la seule source du profit capitaliste provient de l'extraction de la plus value.

Plus-value = Valeur de la production (nombre d'heures travaillées pour obtenir le produit) - Valeur de la force de travail (nombre d'heures nécessaires, payées, à l'entretien de la force de travail)

3h = 8h-5h.

Le capitaliste peut augmenter la plus-value

- en diminuant les salaires ;
- en augmentant le temps de travail
- en diminuant le temps de travail nécessaire à la réalisation d'un produit donné (gains de productivité) par l'introduction du progrès technique.

La théorie de la plus-value est donc le fondement de la lutte des classes. En effet, une société reposant sur un tel système économique connaîtra toujours des conflits :

- Concernant le temps de travail et le salaire,

- Mais aussi la légitimité ou non qu'a un homme d'acheter le travail d'un autre homme.





Les grands courants de la pensée économique expliqués pour les nuls

Pour cet Allemand, la plus-value n'est pas un vol. Ce qui est fondamentalement injuste, c'est qu'un homme puisse exploiter un autre homme en lui achetant, même à son juste prix, sa force de travail. La théorie de la plus-value est donc aussi une théorie de l'exploitation.

L'aliénation des travailleurs :

Le concept d'aliénation est central dans l'œuvre de Marx, du moins dans la première partie de ses travaux. Cette aliénation est de trois ordres :

L'aliénation religieuse : la religion est le reflet de l'impuissance des hommes à gouverner leur destin : c'est « l'opium du peuple ».

L'aliénation politique, qui provient de ce que l'Etat et la bureaucratie sont séparés de l'individu. Dans le système capitaliste l'Etat n'est pas au service de l'intérêt général ; il est un organisme de domination au service de la classe des capitalistes.

Et l'aliénation économique par le travail : le travail est une nécessité, l'ouvrier (le prolétaire) cherche à travers lui à satisfaire des besoins primaires, qui ne reflètent pas sa nature humaine : manger, boire, se vêtir, ... L'argent aliène parce qu'il transforme un bien réel en une valeur abstraite à l'aune de laquelle tout est pesé, évalué, disséqué. Il crée des besoins artificiels, affirme Marx, qui rendent dépendant l'homme.

Les derniers bastions du Marxisme

Quelques pays dans le monde se réclament encore du marxisme : la Chine, le Vietnam, la Corée du Nord et Cuba. Et pourtant, si on regarde de plus près, nous constaterons que c'est plutôt la version mise au point par Lénine et Staline, le marxisme-léninisme, qui domine. Cette version se caractérise par le parti unique censé être l'incarnation de la dictature du prolétariat.

Cependant, le système a évolué dans des directions différentes. Ainsi, la Corée du Nord, et dans une moindre mesure Cuba, restent figés dans le stalinisme des années 50. En revanche, en Chine et au Vietnam, l'introduction du « socialisme de marché » et la modernisation à marche forcée ont permis d'abandonner partiellement le collectivisme collectif au profit d'un modèle mi-capitaliste, mi-communiste. Le parti unique reste malgré tout la référence !

Le courant Keynésien :

« Les deux vices marquants du monde économique où nous vivons sont le premier que le plein emploi n'y est pas assuré, le second que la répartition de la fortune et du revenu y est arbitraire et manque d'équité » J.M. Keynes, Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, 1936.

Bien avant la grande crise des années 1930, Keynes perçoit l'instabilité du système économique et l'inexistence de mécanisme autorégulateurs. En ce sens, il s'oppose aux auteurs classiques qui se réfèrent à la loi de J.B. Say (Toute offre crée sa propre demande, il ne saurait y avoir de surproduction majeure et durable). Il considère que cette loi n'est pas crédible, car elle ne correspond qu'au cas particulier - et peu vraisemblable - où l'épargne serait

entièrement transformée en investissement.

Il fallait donner une réponse rapide et pratique aux démocraties européennes pour contrer le double péril que représentaient Hitler et Staline. Cela l'amène à proposer une approche se distinguant radicalement de l'approche classique :

- Par son caractère d'emblée macro-économique (l'approche classique étant microéconomique)

- Par son raisonnement en termes de circuit (les dépenses des uns - consommation et investissement - sont les revenus des autres) dans lequel la monnaie et les taux d'intérêt jouent un rôle fondamental (une hausse de la masse monétaire accroît les revenus et stimule la demande) ;

- Par la prise en compte de l'incertitude des anticipations, source d'instabilité des comportements d'investissement.

Le marché du travail :

En ce qui concerne plus précisément le marché du travail, l'approche de Keynes se démarque radicalement de l'analyse classique. Pour cette dernière, le marché du travail est un marché comme un autre et toute la main-d'œuvre disponible doit normalement trouver à s'employer (si l'on excepte le chômage frictionnel). S'il y a pourtant du chômage, c'est soit du fait des travailleurs eux-mêmes, qui refusent le salaire qu'on leur propose (arbitrage entre oisiveté et travail), soit du fait des imperfections du marché du travail. Bref, le chômage ne peut être que volontaire.




Keynes montre au contraire que c'est l'insuffisance de la demande qui pousse les entreprises à ne pas offrir d'emplois en nombre suffisant pour absorber toute la main-d'œuvre disponible, s'arrêtant à un équilibre de sous-emploi. Le chômage est ainsi largement subi, il est « involontaire ». C'est donc la demande - et non l'offre - qui pour Keynes est le déterminant principal du niveau d'activité économique et d'emploi.

Cette demande est « effective », c'est-à-dire anticipée par les entreprises, qui ajusteront sur elle leurs prévisions d'activité et d'embauche. Elle se compose de la demande intermédiaire - celle des entreprises - et surtout de la demande finale (consommation). Celle-ci dépend d'abord du niveau des revenus (propension moyenne à consommer), du taux d'intérêt (arbitrage entre consommation et épargne : propension marginale à consommer) et l'efficacité marginale du capital (rendement interne du capital).

Il revient alors à l'Etat de prendre toutes mesures propres à relancer et à favoriser la demande globale, au besoin en l'alimentant avec ses propres dépenses publiques.

La légitimité des interventions de l'Etat :

Keynes pense donc que l'Etat doit soutenir la demande effective pour assurer le plein emploi. La politique principale sur laquelle Keynes met l'accent est la politique monétaire. Il faut créer de la monnaie afin de faire baisser les taux d'intérêt et encourager l'investissement. Une politique de taux d'intérêt faible est donc toujours recom-

MERCANTILISTES (XVI ^e - XVIII ^e)	PHYSIOCRATES	
Recherche de la puissance de l'Etat, défense du protectionnisme	François Quesnay (1694 - 1774) Toute richesse provient de la nature	
Adam Smith (1723 - 1790) (1818 - 1883)	John Maynard Keynes (1883 - 1946)	Karl Marx
		
COURANT LIBERAL	COURANT MARXISTE	COURANT KEYNESIEN
Classiques : Défense du libre-échange et du libéralisme économique Adam Smith (1723 - 1790) Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, 1776. David Ricardo (1772 - 1823) Principe de l'économie politique et de l'impôt, 1817. Jean-Baptiste Say (1767 - 1832) Traité d'économie politique, 1803. Néoclassiques : Analyse microéconomique, le marché est le mode de régulation le plus optimal Léon Walras (1834 - 1910) Alfred Marshall (1842 - 1924) Néolibéraux : Démontrent l'inefficacité des politiques macroéconomiques Friedrich Hayek (1899 - 1992) Milton Friedman (1912 - 2006) : Monétariste Gary Becker (1930 -) : Le capital humain Robert Barro (1944 -) Robert Lucas (1937 -)	Karl Marx (1818 - 1883) Manifeste du parti communiste, 1848. Tome I du Capital, en 1964. C'est Engels (1820-1895) co-auteur du Manifeste du parti communiste, qui s'occupera de la publication posthume des autres livres du Capital Economie du développement : Samir Amine (1931-) : Théorie de l'échange inégal Amartya Sen (1933-) : Démocratie et développement sont nécessaires à la croissance et à la liberté Théorie de la régulation : Robert Boyer (1943-) et Michel Aglietta (1938-) : Crise systémiques, marché non régulateur.	John Maynard Keynes (1883 - 1946) Traité sur la monnaie, 1930. Théorie général de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, 1936 Post-Keynésiens : Encadrement nécessaire du capitalisme Nicholas Kaldor (1908 - 1986) : Néo-Keynésiens : Analysent les dysfonctionnements microéconomiques du marché Robert Solow (1924-) Robert Mundell (1932-) Joseph Stiglitz (1943-) Paul Krugman (1953)

mandée tant que le plein emploi n'est pas atteint.

Keynes préconise une « socialisation de l'investissement ». L'Etat doit favoriser l'investissement, en diminuant les taux d'intérêt pour favoriser l'investissement privé, ou bien en investissant lui-même, éventuellement grâce au déficit budgétaire. Keynes pense que les grands travaux, en fournissant du travail et en distribuant des revenus, sont des sources de richesse.

Une politique favorisant la consommation peut être favorable au plein emploi. Pour cela, il faut mettre en œuvre une politique de redistribution qui permettrait d'augmenter la propension à consommer et donc la demande effective.

Keynes au présent

Dès le milieu des années 1970, les partisans de Keynes ont commencé à faire l'objet d'après critiques. Les recettes keynésiennes semblaient moins efficaces et ont été fortement attaquées

par les néolibéraux qui les accusent d'engendrer de l'inflation et des déficits budgétaires, d'ignorer la dimension internationale des économies et le nouveau type, structurel, du chômage.

La crise de 2008, dont nous ne sommes pas encore sortis, a permis aux keynésiens purs et durs de resurgir avec de nouveaux programmes de relance des économies occidentales. Cette crise a permis donc un retour en « force » au keynésiens : Leurs propositions sur les perversions des marchés financiers enfermés dans leur bulle spéculative, sur la régulation nécessaire des marchés, sur le besoin d'Etat et de coordination supranationale ont subitement retrouvé des couleurs.

Pour conclure très rapidement, je dirai que nous venons de voir que, en gros, depuis les physiocrates, les problèmes restent les mêmes. Mais il convient de noter, fort heureusement, que la science économique a progressé au niveau de leurs analyses.

Le chiffre



500 millions de dollars : le prêt fictif

Le prêt ou l'accord de prêt accordé par la Banque Mondiale au gouvernement tunisien sous forme d'appui budgétaire au titre de l'exercice 2013 est conditionné par la réalisation d'un certain nombre de réformes dont l'amélioration du climat politique et économique mais surtout l'accalmie du paysage social.

Fait marquant

Le fait marquant de la semaine écoulée fut sans nul doute la visite de travail effectuée par Jim Yong Kim, président du groupe de la Banque Mondiale en Tunisie. Le premier responsable de l'institution de Bretton Woods s'est entretenu au cours de sa visite avec les hauts responsables du gouvernement. Le message de la BM est clair, pour sauver son économie, la Tunisie devrait fixer une échéance politique claire et dissiper l'invisibilité qui caractérise le paysage politico-économique. Par ailleurs, la BM a signé lors de cette visite avec l'Amen Bank un accord portant sur la promotion des PME tunisiennes. Visiblement, le processus de charité ne va pas s'estomper. Aujourd'hui, le gouvernement emprunte pour payer les rémunérations de ses fonctionnaires. A priori, on touche peu à peu le fond du gouffre.

Lexique



Politique conjoncturelle : ensemble des actions délibérément adoptées en vue de la régulation de la conjoncture, que ce soit par l'intermédiaire de la politique budgétaire, de la politique monétaire, des revenus etc. On résume ses objectifs par la formule dite du " carré magique " : stabilité des prix, plein-emploi, expansion et équilibre extérieur.

Bibliothèque

Le Grand Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie) : Mondialisation et construction des territoires

• De Jean-François Troin, Vincent Bisson, Robert Escallier, Jacques Fontaine

Le concept de Grand Maghreb n'est guère évoqué aujourd'hui, que ce soit dans les écrits, les discours ou les bilans statistiques. Tout au plus est-il une espérance politique déçue. Pourtant, l'ensemble des pays qui le composent, de la Libye à la Mauritanie, constitue un espace stratégique au sud de la Méditerranée, proche voisin de l'Europe, détenteur d'hydrocarbures, lieu de concentration des migrations à destination de l'espace Schengen, territoire incertain des évolutions islamistes. Les relations des pays du Grand Maghreb avec l'Europe- sont intenses alors que leurs échanges bilatéraux sont réduits. Comment peut donc fonctionner cet ensemble spatial ? Comment s'intègre-t-il dans la mondialisation ? Quels enjeux sont les siens ? Et ces enjeux rejoignent-ils ceux des Européens ? L'ouvrage répond à ces questions en traitant du Grand Maghreb à trois échelles : générale (aspects thématiques),

nationale (étude par pays), régionale (analyse de territoires spécifiques). Il est le fruit de la collaboration de géographes tous familiers de la rive sud et pendant longtemps regroupés au sein du laboratoire URBAMA (CNRS-Université de Tours).

Biographie de l'auteur
JEAN BISSON, professeur honoraire de Géographie à l'université de Tours, est spécialiste du Sahara.

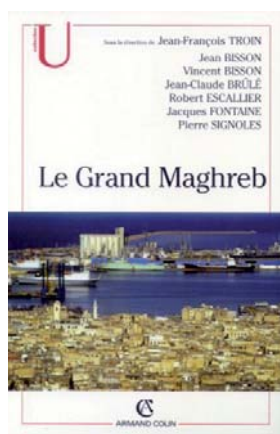
VINCENT BISSON, docteur en Géographie, enseigne à l'université Louis Pasteur de Strasbourg.

JEAN-CLAUDE BRÛLÉ est maître de conférences honoraire à l'université de Tours.

ROBERT ESCALLIER, professeur de Géographie à l'université de Nice-Sophia Antipolis, est directeur du Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine - CMMC.

JACQUES FONTAINE est maître de conférences en Géographie à l'université de Franche Comté, à Besançon.

PIERRE SIGNOLES, professeur de Géographie à l'université



de Tours, est responsable de la filière Monde Arabe de l'école doctorale Sciences de l'Homme et de la Société et ancien directeur du centre URBAMA (CNRS-Université de Tours). FLORENCETROIN est ingénieur-cartographe CNRS au sein du laboratoire CITERES (CNRS et Université de Tours), équipe EMAM (Monde arabe, Méditerranée). JEAN-FRANÇOIS TROIN, professeur émérite de Géographie à l'université de Tours, est cofondateur et ancien directeur du centre URBAMA.

Portrait

Jalloul Ayed, né le 6 février 1951 à Khniss, est un banquier, homme politique et compositeur[1] tunisien. Il est ministre des Finances de janvier à décembre 2011 au sein du gouvernement d'union nationale de Mohamed Ghannouchi, qui suit la révolution, puis dans celui de Béji Caïd Essebsi.

Jalloul Ayed étudie à l'université de Tunis, où il obtient, en 1977, à la faculté de droit et des sciences économiques, une licence en économie[1]. Il poursuit ses études à l'université du Maryland, où il obtient, en 1979, un master d'économie[1]. Jalloul Ayed commence à travailler en tant qu'administrateur délégué de la filiale tunisienne de la Citibank et directeur des opérations des filiales algérienne et libyenne[1]. Il devient vice-président de Citicorp en 1987 puis directeur général de Corporate Bank aux Émirats arabes unis en 1988[1]. Il poursuit sa carrière dans les mêmes banques en tant qu'administrateur délégué de Citibank Maghreb à Casablanca (Maroc) et country corporate officer de Citicorp-Citibank au Maroc (1990-1995) puis, à partir de 1996, en tant que senior banker au bureau « division des financements pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient » au sein de Citicorp International Ltd à Londres. Il est



directeur général de la Corporate Bank à partir de 2004.

Dès 1998, il réorganise la Banque marocaine du commerce extérieur (BMCE), notamment en créant les pôles « banque d'affaires » et « corporate finance » (ce dernier existe mais il participe à son développement), la salle de marchés, les premiers fonds offshore de capital-développement et des opérations

dans de nouveaux pays, dont le Sénégal et le Cameroun[1]. Il en est, dès 2002, membre du comité de direction. Il crée, en 2006, une nouvelle filiale, Axis Capital Tunisie, qui gère des actifs, permet des intermédiations boursières et des conseils. En 2010, il est vice-président de la filiale britannique de la BMCE. Il est vice-prési-

dent du conseil de surveillance de la compagnie d'assurance marocaine RMA Watanya, membre du Conseil maroco-américain pour le commerce et l'investissement et président honoraire de la Chambre américaine du commerce. En 1993, il est président de l'Euromed Forum[1]. Suite à la révolution de 2011, Jalloul Ayed est nommé ministre des Finances dans le gouvernement d'union nationale de Mohamed Ghannouchi puis dans celui de Béji Caïd Essebsi. Publications : Tunisie, la route des jasmins, éd. de la Différence, Paris, 2013

A la loupe Les normes comptables islamiques

L'état financier d'une entreprise représente une source importante d'information lors de la prise de décisions stratégiques financières. Le bilan, entre autres, est un état financier permettant de fournir une image réaliste du potentiel économique actuel et futur d'une société. La fiabilité de ces états est d'une importance capitale pour les actionnaires, les clients, les différents partenaires de ces institutions mais aussi pour les autorités de réglementation et de contrôle.

Dans le cas de la finance Islamique, la comptabilité financière joue un rôle important pour normaliser et assurer une intégration harmonieuse entre les différentes parties impliquées dans les transactions bancaires. La comptabilité Islamique fournit les informations dont

les utilisateurs de l'état financier de la banque Islamique dépendent pour évaluer à la fois la santé financière de leurs investissements et leur conformité avec les principes de la Sharia. D'où l'utilité d'une standardisation des normes comptables Islamiques afin de faciliter l'utilisation de ces états et de permettre au marché de fonctionner de manière transparente et efficace.

A cet égard, les normes établies par le bureau des standards comptables internationaux (IASB) sont appliquées par la grande majorité des institutions financières Islamiques à l'échelle mondiale. En effet, il existe de nombreuses similitudes entre les systèmes comptables conventionnel et islamique; Les états financiers des bilans des deux systèmes sont définis par l'actif et le passif

de l'entreprise. Du côté de l'actif, on retrouve l'actif à court terme et l'actif immobilisé à long terme ; alors que du côté du passif, on y retrouve le passif à court-terme et les fonds propres. La règle générale de l'état financier du bilan est que l'actif devrait toujours évaluer le passif additionné des fonds propres. Cependant, en raison de la nature mêmes des transactions conformes à la Sharia, celles-ci doivent prendre en considération la dimension éthique basée sur les préceptes du Coran et de la Sounna. Cette dimension exige que les que l'on intègre dans le calcul de la performance d'un investissement des critères extra-financiers, comme la préservation de l'environnement, le respect de la dignité humaine ou encore le respect de prescriptions philosophi-

ques ou religieuses. Ainsi les calculs ne sont pas uniquement basés sur des événements et des transactions économiques comme c'est le cas dans le système conventionnel, mais également sur des événements religieux et transactions socio-économiques.

Bien que les normes islamiques comptables se basent principalement sur les normes comptables internationales (NCI), les informations généralement incluses dans les états financiers Islamiques sont mesurées, valorisées, enregistrés et communiqués de manière différente. Ainsi, par exemple, pour calculer le montant de la Zakat, les actifs doivent être mesurés en termes contemporains, et non pas dans le coût historique. (Source : fr.financialislam.com)